MUNICIPALITÉ SAINT-MÉDARD

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Médard, tenue à la salle municipale, au 3 rue de l'Église, Saint-Médard, vendredi le 7 AOÛT 2026, à 19 heures.

Sont présents à cette séance,
Monsieur Rodolphe Thériault, Maire
Monsieur Joel Ouellet, conseiller # 1
Madame Claudette Blouin, conseillère # 2
Monsieur Carol Gagnon, conseiller # 3
Madame Sophie Gagnon conseiller # 4

Sous la présidence de Monsieur le maire Rodolphe Thériault

Est également présente,

Madame Jeanne Lapalme, directrice générale/ greffière-trésorière.

RÉSOLUTION 2026-08-137 – TRAVAUX FAUCHAGE / FOSSÉS

ATTENDU QUE l'entretien des routes et des fossés fait partie des obligations annuelles du mois d'août;

ATTENDU QUE le fauchage des fossés consiste à réduire la hauteur de la végétation pour maintenir la capacité de drainage ;

ATTENDU QUE chaque année, le contrat est octroyé à 9247-3727 Qc inc, administré par André D'Auteuil;

ATTENDU QUE le montant de **800$ environ, mais moins de 1000$** est approuvé par le conseil;

IL EST PROPOSÉ par **Joel Ouellet**, et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la municipalité procède aux travaux de fauchage des fossés. **Les conseillers approuvent.**

Certifiée conforme à la séance du 7 août 2026
Sous réserve d'approbation du procès-verbal

ADOPTÉ

Rodolphe Thériault, maire
Municipalité de Saint-Médard

Jeanne Lapalme,
Directrice générale / Greffière-trésorière
Municipalité de Saint-Médard